



LLC – ELLIADD, Université de Franche-Comté [EA 4661]
Maison des Sciences de l'Homme Dijon [USR CNRS-uB 3516]

17 avril 2014 à la MSH Dijon
Journée d'étude
L'approche formulaire des corpus spécialisés

Le discours spécialisé des divers domaines (droit, économie, médecine, politique, sciences, etc.) est le produit de pratiques langagières de communautés ou de milieux spécialisés, tant académiques que professionnels (Michel Petit); il est déterminé par une interdisciplinarité intrinsèque qui fait de l'analyse de ces pratiques la parente pauvre des recherches en linguistique alors même que le développement des corpus, tant écrits qu'oraux, y invite expressément.

Si la compréhension des discours de spécialité nécessite la connaissance de l'appareil conceptuel dont les termes sont les représentants langagiers, le développement des discours « experts » et l'actuelle dilution des frontières institutionnelles, exigent de réinterroger la spécificité de ces discours et leurs possibles mutations.

Les travaux récents en socioterminologie (F. Gaudin, P. Lerat, T. Cabré) et les développements d'une branche discursive des sciences de la communication (pensons notamment aux recherches actuelles sur les discours institutionnels), amènent à nous interroger en particulier sur une possible approche formulaire des discours de spécialité que permettent les corpus de grande envergure évoqués précédemment.

C'est, pour illustrer cette problématique générale par un exemple concret, le cas du discours juridique communautaire, qui développe un important arsenal formulaire (promotion du *développement durable* ou du *dialogue social*), dont l'étude pourrait être enrichie par cette perspective et permettrait de renouveler les perspectives jusque-là cantonnées à l'étude de la phraséologie, des stéréotypes et de la terminologie.

Développée à la suite des travaux de J.-P. Faye et approfondie par P. Fiala, M. Ebel et A. Krieg-Planque, cette approche semble pouvoir être étendue aux productions discursives des organisations politiques, politico-économiques et professionnelles à l'échelle locale et transnationale, publiques comme privées. Définie par A. Krieg-Planque comme une unité du lexique (simple ou complexe) dotée d'un certain degré de figement et dont la circulation en fait un référent social, la formule est un procédé de construction du consensus discursif. Peut-on parler de formules dès lors qu'on s'emploie à analyser des corpus spécialisés ? Quel enjeu pour leur compréhension, quel enjeu pour les disciplines en question ?

La journée du 17 avril se veut ainsi un espace de discussion entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés autour des enjeux de la notion et de son application à des corpus numériques spécialisés comme ceux constitués au sein de la MSH de Dijon à travers son Centre de Ressources Numériques Thématique. Elle s'inscrit donc dans une perspective plus générale d'exploitation interdisciplinaire de ressources pas forcément constituées, au départ, en vue de problématiques strictement micro-linguistiques.

Les personnes intéressées pour intervenir à cette journée d'études sont priées d'envoyer leur proposition (titre + résumé de 400-500 mots présentant le type de discours spécialisé, la problématique et le corpus d'étude) avant le 15 février 2014 à arthur.joyeux@univ-fcomte.fr et laurent.gautier@u-bourgogne.fr.

Organisation et coordination scientifique :

Laurent Gautier (MSH Dijon [USR CNRS-uB 3516] & Centre Interlangues TIL [EA4182])

Arthur Joyeux (ELLIADD-LLC [EA4661], UFC)

Matthew Pires (ELLIADD-LLC [EA4661], UFC)

La MSH de Dijon prendra en charge le déjeuner pour toutes les personnes présentant une communication.

